



Fiche de poste

Service :	Aide aux victimes de FV 82 - AVIR
Emploi :	Animateur socio-éducatif – indice 434
Mission :	Accueil, écoute, information, accompagnement et orientation des victimes d’infractions

Contrat de travail

Date d’embauche :	Immédiate : CDI - temps complet / indice 434 (hors reprise d’ancienneté : cf. convention collective du travail du 15 mars 1966)
Durée et horaire de travail :	Durée mensuelle de 151,67 heures réparties hebdomadairement de la manière suivante : du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Rémunération :	Salaire brut de 12,02 €/heure

Conditions particulières

Age minimum :	18 ans
Expérience :	Obligatoire en procédure pénale

Le 20 avril 2026

Nadège FRAUCIEL
Directrice de France Victimes 82 – AVIR
33, rue de la République – 82000 MONTAUBAN
Tél. : 05 63 66 58 09 - contact@avir82.org

